



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSSES ERREPUBLIKA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 18 décembre 2025 à 19h00 /
2025eko abenduaren 18ko biltzarra, arratseko 19:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
12 décembre 2025 / 2025eko abenduaren 12a	27	18

Etaient présents / Hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Frédéric CARRICABURU, Philippe CELAYA, Marie Pierre CLAVENAD, Francis DOMANGÉ, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Didier ISASA, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Murielle LEIZAGOYEN GALARDI, Jean Pierre MOUHICA, Sylvie MULLON, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémie SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA

Ont donné pouvoir / Ahalmena utzi dutenak :

Laetitia LAC (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)

Bénédicte LUBERRIAGA (k) à Jean Pierre MOUHICA (ri)

Antoine COGNAUD (k) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)

Absents / Hor ez izenak : Nicolas DANEL, Sébastien GALARD, Max-Henri BLOT CHAMPENOIS, Murielle ARREGUI, Thomas OYARZUN, Xalbat GARAT

Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

2025-62 Décision modificative n°1 du Budget Annexe Zubiondo 2025 /2025eko Zubiondo Eranskin Buxetaren 1. erabaki moldatzalea

Certains chapitres du Budget Annexe Zubiondo nécessitent que les crédits ouverts soient réajustés. En effet, en dépenses, il convient d'ouvrir des crédits pour permettre le paiement de factures d'énergie du bâtiment que le fournisseur d'énergie n'avait pas adressées à la commune depuis plusieurs années et en recettes, afin de permettre l'encaissement des loyers qui ont été finalement recouvrés auprès d'un des locataires après intervention d'une décision de justice.

A ce titre, il convient de modifier les imputations comptables en section de fonctionnement suivantes qui avaient été votées lors de l'adoption du Budget Annexe Zubiondo 2025 le 23 avril 2025.

Après s'être fait présenter les détails des modifications budgétaires à apporter en section de fonctionnement et d'investissement et après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE la modification budgétaire n° 1 suivante sur le Budget Annexe Zubiondo 2025 :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap)</i> - Fonction	Montant	<i>Article(Chap)</i> - Fonction	Montant
21351 (21) : Bâtiments publics - 020	-4 395,82	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement - 01	-4 395,82
Total dépenses :	-4 395,82	Total recettes :	-4 395,82
FONCTIONNEMENT			

Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Fonction</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction</i>	<i>Montant</i>
023 (023) : Virement à la section d'investissement - 01	-4 395,82		
60612 (011) : Energie - Electricité - 020	14 000,00		
615228 (011) : Autres bâtiments - 020	-1 000,00		
6541 (65) : Créances admises en non-valeur - 020	-8 604,18		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00
Total général dépenses	-4 395,82	Total général recettes	-4 395,82

Adopté par 15 voix pour et 6 abstentions (Gorka TABERNA, Jérémy SAVATIER, Frédéric CARRICABURU, Bénédicte LUBERRIAGA, Didier ISASA, Jean Pierre MOUHICA)

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,
Jean Louis FOURNIER

